

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE D'OZ (38114)

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

PLU arrêté le 27/02/2017

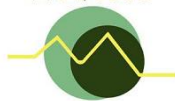
Le Maire

Alpicité
Nicolas BREUILLOT
urbanisme & paysages

SARL Alpicité – 14 rue Caffé – 05200 EMBRUN
Tel : 04.92.46.51.80 / Mob : 06.88.26.82.09
Mail : nicolas.breuillet28@gmail.com

PLU approuvé le 20/11/2017

Le Maire

Monteco

Ingénierie & Conseil

Caroline GUIGNIER
MONTECO
90 chemin du réservoir
04260 ALLOS
Tel : 04.92.83.81.36
mail : cguignier@monteco.fr
www.monteco.fr

Préambule..... 3

ORIENTATION 1 : Développer une offre de logement adaptée à la population 4

ORIENTATION 2 : Conforter l'attractivité touristique communale 5

ORIENTATION 3 : Développer des activités économiques en lien avec le territoire 8

ORIENTATION 4 : Veiller à la modération de la consommation d'espace 11

ORIENTATION 5 : Améliorer les déplacements communaux13

ORIENTATION 6 : Préserver l'identité montagnarde de la commune..... 14

ORIENTATION 7 : Préserver le patrimoine naturel et les continuités écologiques 18

Préambule

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présente le projet communal pour la douzaine d'années à venir. Il est le document cadre du PLU. Il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

L'article L151-5 du code de l'urbanisme précise :

« Le projet d'aménagement et de développement durables définit :
1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.
Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
Il peut prendre en compte les spécificités des anciennes communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales, lorsqu'il existe une ou plusieurs communes nouvelles. »

ORIENTATION 1 : Développer une offre de logement adaptée à la population

OBJECTIFS

S'inscrire dans les perspectives démographiques de l'Oisans en fixant les populations permanentes sur la commune

Offrir un logement pour tous

ACTIONS

- Accueillir une cinquantaine d'habitants supplémentaires sur une douzaine d'années
- Créer environ 25 logements supplémentaires d'ici une douzaine d'années pour répondre à la croissance démographique attendue et au maintien des populations actuelles.
- Imposer la création de logements saisonniers à hauteur de 5 % sur les lits chauds dans les secteurs de lits touristiques en particulier à la station.
- Réhabiliter le patrimoine bâti communal pour favoriser le développement de logements communaux à coût maîtrisé permettant aux populations de moindre revenu de s'installer sur la commune.
- Développer un projet de logements communaux à coût maîtrisé sur du foncier communal au village.

Maintenir les services et équipements à l'année

- Maintenir les services administratifs à Oz-Village.
- Développer les réseaux d'énergie et leur efficacité en adéquation avec le développement urbain.
- Renforcer les infrastructures de communication numérique

ORIENTATION 2 : Conforter l'attractivité touristique communale

OBJECTIFS

Conforter l'offre en lits touristiques

ACTIONS

- Assoir le potentiel touristique de la commune en développant une offre d'hébergements touristiques alternative au Bessay et en renforçant le potentiel d'hébergements touristique de la station
- Anticiper la finalisation de la ZAC de la station avec l'ouverture à l'urbanisation en continuité des zones bâties existantes de fonciers permettant de maintenir une offre qualitative de lits touristiques marchands (environ 800 lits supplémentaires)
- Diversifier l'offre en lits touristiques autour de différentes formes urbaines : chalets, petits collectifs...
- Favoriser la réhabilitation des lits touristiques existants

Consolider le domaine skiable et la station

- Maintenir et développer le niveau de service
- Conforter autant que possible l'attractivité touristique de la commune
- Favoriser le renouvellement des remontées mécaniques
- Améliorer les liaisons entre les différents secteurs du domaine skiable (remontées mécaniques et pistes)
- Améliorer l'offre ski
- Favoriser l'enneigement du domaine skiable

Diversifier les activités touristiques et de loisirs

- Créer une piste de luge été/hiver
- Aménager une cascade de glace
- Développer l'accrobranche
- Conforter le ski de fond
- Favoriser la pratique de la randonnée, du VTT et de l'escalade
- Déplacer le refuge de la Fare vers les lacs

ORIENTATION 3 : Développer des activités économiques en lien avec le territoire

OBJECTIFS

ACTIONS

Entretien l'activité économique

- Favoriser la mixité activité / logement.
- Pérenniser les commerces existants et développer l'offre à la station
- Maintenir le potentiel de restauration d'altitude en permettant une extension modérée.

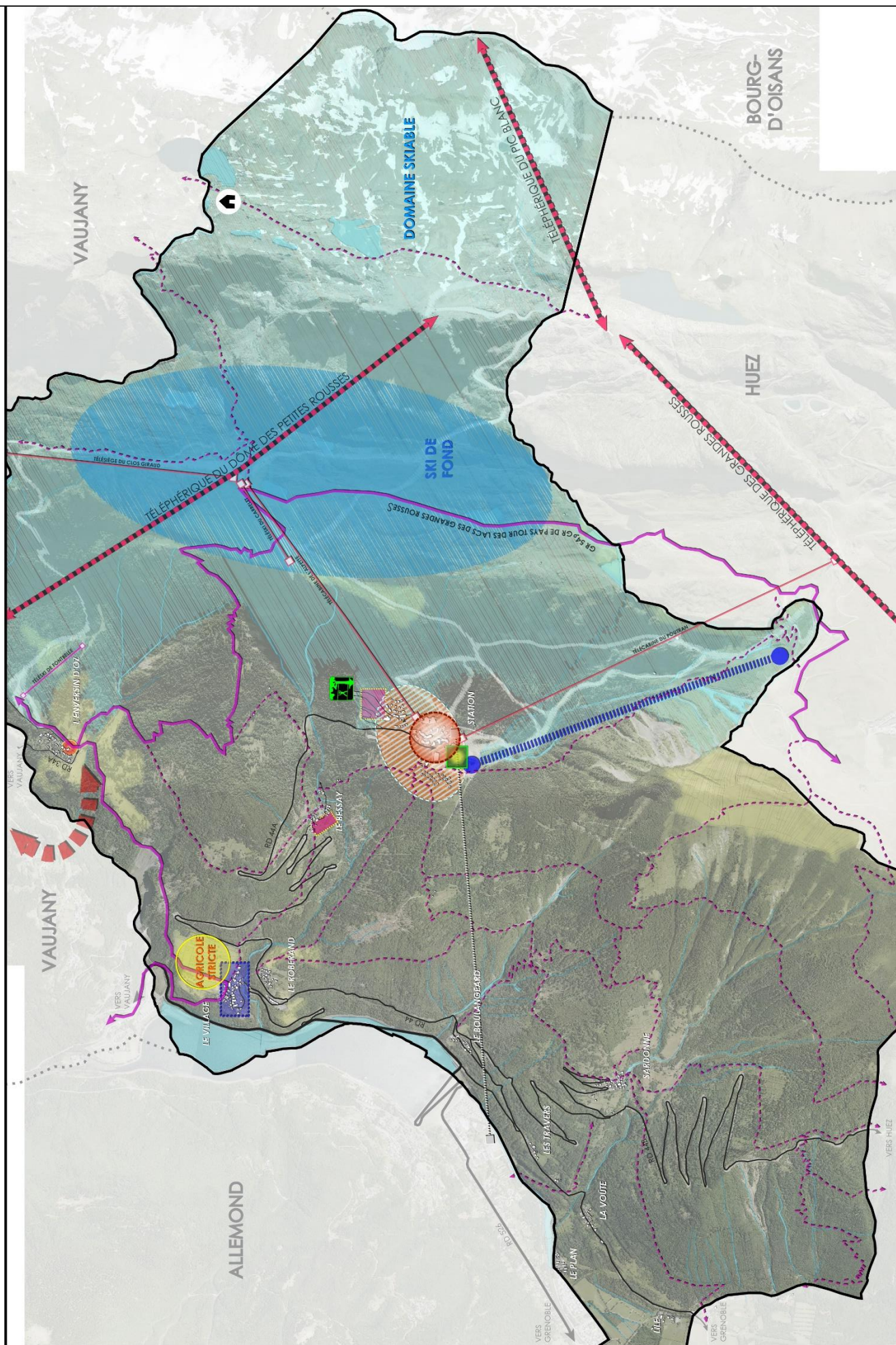
Consolider la Station

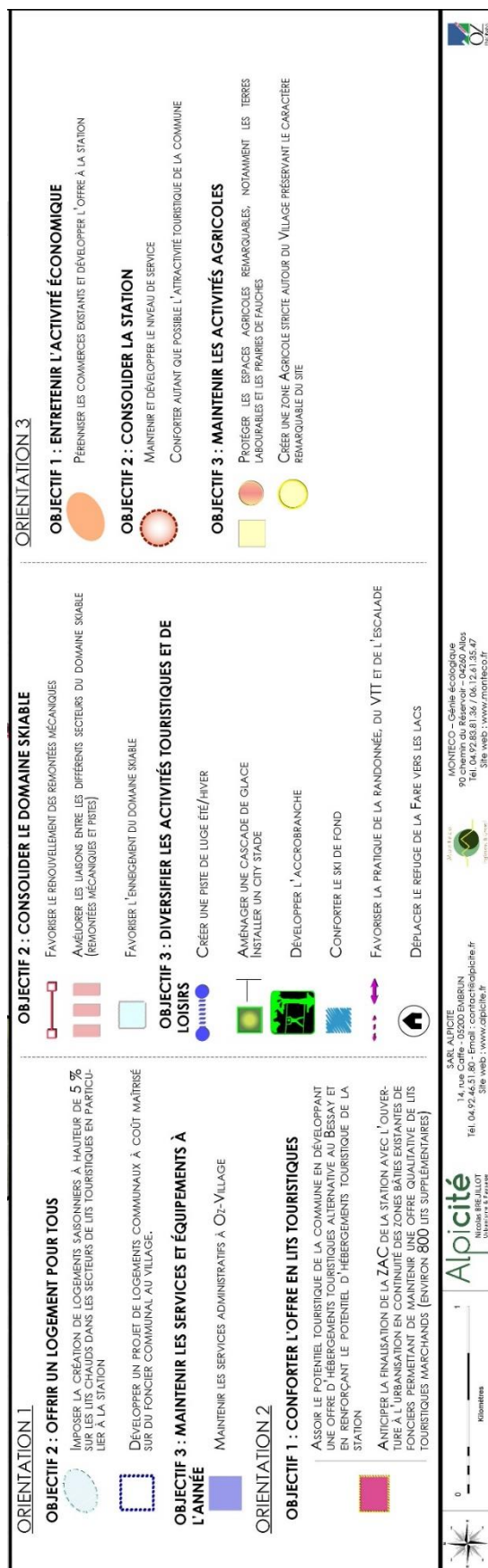
- Maintenir et développer le niveau de service
- Conforter autant que possible l'attractivité touristique de la commune.

Maintenir les activités agricoles

- Favoriser la diversification de l'activité agricole
- Protéger les espaces agricoles remarquables, notamment les terres labourables et les prairies de fauches
- Créer une zone Agricole stricte autour du Village préservant le caractère remarquable du site.

ORIENTATION 1 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT ADAPTÉE À LA POPULATION - **ORIENTATION 2** : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE COMMUNALE - **ORIENTATION 3** : DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN LIEN AVEC LE TERRITOIRE





ORIENTATION 4 : Veiller à la modération de la consommation d'espace

OBJECTIFS

ACTIONS

Favoriser le renouvellement urbain et la performance énergétique

- Faciliter la réhabilitation et le renouvellement urbain
- Anticiper la finalisation et la suppression de la ZAC de la station en permettant une densification du site.

Comblers les dents creuses

- Densifier dans les Parties Actuellement Urbanisées
- Permettre une densification des constructions à l'échelle de la commune

Modérer la consommation d'espace dans le respect de la réglementation nationale et du SCOT de l'Oisans

- Limiter la consommation d'espace à environ 3 ha de terrains constructibles
- Imposer une densité minimale de construction sur les espaces stratégiques (moyenne à l'échelle des secteurs et non par opération) :
 - De 50 logt/ha sur la station
 - De 15 logt/ha sur les villages

Permettre un développement urbain harmonieux

- Organiser un développement urbain respectueux de l'histoire et en harmonie avec son environnement :
 - Favoriser un développement modéré des différents secteurs urbanisés de la commune dans le respect des réglementations nationales et locales (loi montagne...)
 - Favoriser l'émergence de zones de développement stratégique à l'Enversin, au Bessay et à la station (vocation essentiellement touristique).

ORIENTATION 5 : Améliorer les déplacements communaux

OBJECTIFS

ACTIONS

**Favoriser
déplacements
alternatifs**

les

- Anticiper la mise en place de la liaison par câble Allemond/Oz
- Renforcer les transports en commun en lien avec les services du Conseil Départemental

**Améliorer les
infrastructures routières
de la commune**

- Repenser le schéma de circulation du hameau du Robeyrand

**Faciliter les mobilités
douce**

- Mettre en valeur les chemins piétons autour d'un circuit du patrimoine, des mines et de liaisons inter-hameaux.
- Renforcer la place du piéton dans les villages.

**Améliorer l'offre en
stationnement**

- Valoriser les parkings en entrée de station
- Renforcer l'offre de stationnement dans les villages
- Mettre en place un emplacement/parking camping-car à la station

ORIENTATION 6 : Préserver l'identité montagnarde de la commune

OBJECTIFS

ACTIONS

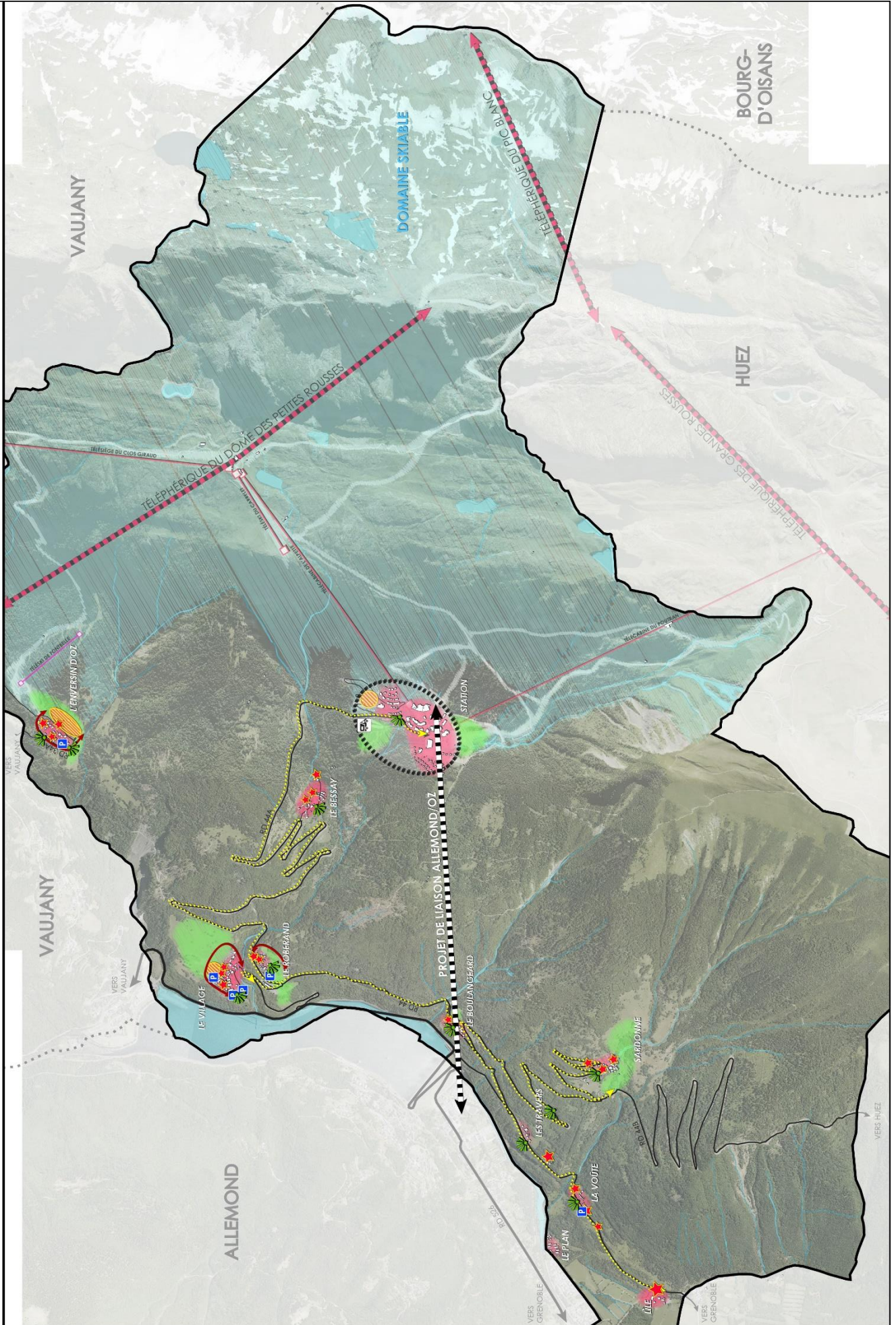
Veiller au maintien des caractéristiques paysagères des hameaux

- Préserver les socles paysagers remarquables des villages (Le village, Boulangeard, Sardonne)
- Garantir le maintien des perspectives paysagères
- Assurer la pérennité de l'activité agricole, garante d'espaces ouverts à proximité des villages
- Inscrire l'extension de l'urbanisation dans la silhouette villageoise et le grand paysage
- Maintenir des coupures paysagères entre les hameaux

Préserver l'architecture traditionnelle de la commune

- Protéger les éléments de patrimoines architecturaux remarquables
- Favoriser des constructions adaptées au caractère architectural communal

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE D'OZ
ORIENTATION 4 : VEILLER À LA MODÉRATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE - **ORIENTATION 5 :** AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS COMMUNAUX
ORIENTATION 6 : PRÉSERVER L'IDENTITÉ MONTAGNARDE DE LA COMMUNE



ORIENTATION 4	ORIENTATION 5	ORIENTATION 6
OBJECTIF 1 : FACILITER LE RENOUVELLEMENT URBAIN ET LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ANTICIPER LA FINALISATION ET LA SUPPRESSION DE LA ZAC DE LA STATION EN PERMETTANT UNE DENSIFICATION DU SITE OBJECTIF 2 : COMBLER LES DENTS CREUSES DENSIFIER DANS LES PAU FACILITER LA REHABILITATION ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN PERMETTRE UNE DENSIFICATION DES CONSTRUCTIONS A L'ECHELLE DE LA COMMUNE OBJECTIF 4 : PERMETTRE UN DEVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX ORGANISER UN DEVELOPPEMENT URBAIN RESPECTUEUX DE L'HISTOIRE ET EN HARMONIE AVEC SON ENVIRONNEMENT ; - FAVORISER L'EMERGENCE DE ZONES DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE A L'ENVERSI, AU VILLAGE, AU BESSAY ET A LA STATION (VOCATION ESSENTIELLEMENT TOURISTIQUE).	OBJECTIF 1 : FAVORISER LES DEPLACEMENTS ALTERNATIFS ANTICIPER LA MISE EN PLACE DE LA LIAISON PAR CABLE ALLEMOND/OZ OBJECTIF 2 : AMELIORER LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DE LA COMMUNE REFENSER LE SCHEMA DE CIRCULATION DU HAMEAU DU ROBEYRAND OBJECTIF 3 : FACILITER LES MOBILITES DOUCES REINFORCER LA PLACE DU PIETON DANS LES VILLAGES OBJECTIF 4 : AMELIORER L'OFFRE EN STATIONNEMENT REINFORCER L'OFFRE DE STATIONNEMENT A LA VOÛTE, AU VILLAGE, AU ROBEYRAND ET A L'ENVERSI METRE EN PLACE UN EMPLACEMENT/PARKING CAMPING-CAR A LA STATION	OBJECTIF 1 : VEILLER AU MAINTIEN DES CARACTERISTIQUES PAYSAGERES DES HAMEAUX PRESERVER LES SOCLES PAYSAGERS REMARQUABLES DES VILLAGES GARANTIR LE MAINTIEN DES PERSPECTIVES PAYSAGERES ASSURER LA PERENNITE DE L'ACTIVITE AGRICOLE, GARANTIE D'ESPACES OUVERTS A PROXIMITE DES VILLAGES INSCRIRE L'EXTENSION DE L'URBANISATION DANS LA SILHOUETTE VILLAGEOISE ET LE GRAND PAYSAGE OBJECTIF 2 : PRESERVER L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE DE LA COMMUNE PROTEGER LES ELEMENTS DE PATRIMOINES ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

ORIENTATION 7 : Préserver le patrimoine naturel et les continuités écologiques

OBJECTIFS

ACTIONS

Favoriser les continuités écologiques et préserver les réservoirs de biodiversité

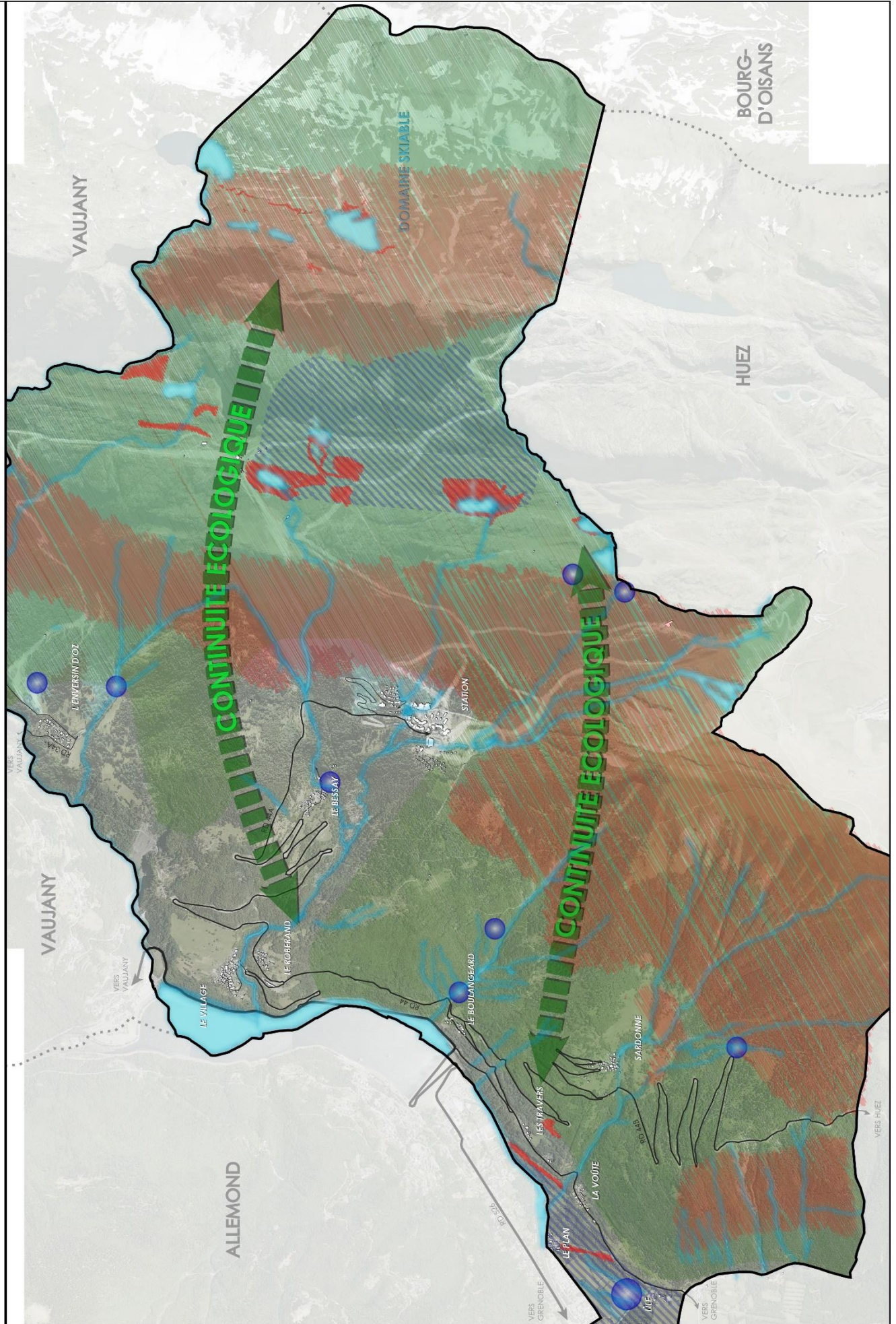
- Assurer les continuités écologiques entre les différents étages alpins
- Sanctuariser et valoriser les forêts et milieux de haute montagne

Protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques

- Assurer la quantité et la qualité de la ressource (protection des captages)
- Traiter efficacement les eaux usées
- Assurer la protection des ripisylves
- Préserver les berges des lacs naturels et artificiels en application de la Loi Montagne
- Protéger les zones humides de la commune

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE D'OZ

ORIENTATION 7 : PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES



OBJECTIF 1 : FAVORISER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET PRÉSERVER LES RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

 ASSURER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉTAGES ALPINS
 SANCTUARISER ET VALORISER LES FORÊTS ET MILIEUX DE HAUTE MONTAGNE

OBJECTIF 2 : PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

 ASSURER LA QUANTITÉ ET LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE (PROTECTION DES CAPTAGES)
 PROTÉGER LES ZONES HUMIDES DE LA COMMUNE






SARL ALPICITE
 14, rue Caffé - 05200 EMBRUN
 Tél. 04.92.46.51.80 - Email : contact@alpicite.fr
 Site web : www.alpicite.fr



MONTECO - Gînie écologie
 90 chemin du Réservoir - 04620 ALLOS
 Tél. 04.92.83.81.36 / 06.12.61.35.47
 Site web : www.monteco.fr